

LHOUMOIS

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

• **La Forge à Fer fut construite en 1645/1649 à La Peyratte ;**
Le minerai de fer sur la commune explique la présence de cette forge. Elle se situe le long du Thouet puisque la force hydraulique est nécessaire au fonctionnement du haut fourneau et de la forge d'affinerie, en outre le bois était apporté à dos d'ânes depuis la forêt d'Autun ce qui explique la présence du chemin Muletier sur les communes de Thénézay, la Ferrière et La Peyratte. La Forge à Fer est constituée d'une retenue et de son barrage sur le Thouet, de la forge d'affinerie, du haut-fourneau, de la grande halle de stockage du charbon de bois, des anciens logis de maître, des logements d'ouvriers et des servitudes que l'on peut encore distinguer sur le site.

• **Le château de Guy de La Rochefaton,**
mentionné dès 1179, fut incendié en 1417 puis reconstruit au XVe-XVIe s. Au XVIIe s. des jardins à la française vont être dessinés aux abords du château. Le château se compose de plusieurs corps de bâtiments s'organisant autour d'une vaste cour d'honneur. Les traces du passé médiéval et l'évolution au cours du temps sont bien visible d'un point de vue architectural et également avec l'ouverture sur les jardins. L'ensemble est construit en granit et pierre de pays, les couvertures sont en ardoise.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.

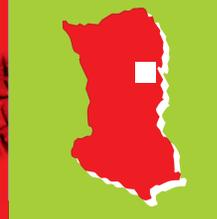


- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65

infoc79 Labellisée imprim'vert - Melle - 05 49 29 03 88

LHOUMOIS



La Forge à Fer

Entre histoire médiévale et industrielle, laissez-vous conter le patrimoine des rives de la Vallée du Thouet

Accès :
à 8 km de Thénézay en direction de La Peyratte

●
Départ : place de l'église

●
Distance : 12 km

●
Durée : 3 h

●
Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres

 Faire le tour de l'église et suivre sur la gauche jusqu'au bout du cimetière puis prendre à droite sur la route goudronnée, continuer sur le chemin de terre en face.

 **L'église Saint-Jean Baptiste**, anciennement Sainte Radegonde est d'époque médiévale, elle date du XVI^e s. Elle appartient à l'archiprêtre de Parthenay. L'ensemble assez typique a cependant une particularité, son ballet occidental et la tribune intérieure portée par un mur épais en pierre de taille de granit ouvert par un arc brisé.

 Lorsque l'on contourne l'église prendre à droite entre les maisons pour découvrir le bassin du presbytère. Il s'agit d'un bassin qui date du XVII^e s et qui fut exploité pour la culture du chanvre. Les sols humides de la commune se prêtent bien à cette culture.

L'arrivée d'eau se fait d'un côté par le ruisseau et s'évacue de l'autre sous un petit pont en pierre de tailles. Le pré bas, avec un trou d'eau était destiné à la culture du chanvre et le rinceage, et le pré haut servait au séchage. La culture du chanvre permettait à la réalisation de cordes, de vêtements...

A la patte d'oie prendre à droite le chemin sur 300m, et de nouveau à droite le chemin empierré jusqu'au croisement et prendre à droite jusqu'à **la croix de la Folette**.

 Arrivé à la route, tourner à gauche puis à droite jusqu'à la Gibaudière. Suivre la route goudronnée sur 150m, prendre à gauche et de suite à droite le petit chemin boisé, prendre à nouveau à droite pour suivre le petit sentier à travers les bois d'Hérisson.

 Traverser la route et suivre le chemin jusqu'à son extrémité puis prendre à droite et garder la gauche jusqu'à Leigné. La promenade

 offre à cet endroit un joli point de vue sur **la vallée du Thouet**.

 Le long du chemin qui mène à Leigné, se trouvent des ruines sur une motte surélevée, **la motte de Leigné** il s'agit de l'ancien château édifié vers le XI^e s, propriété des seigneurs de Parthenay vers le XIII^e s.

 Arrivé dans Leigné prendre deux fois à droite, puis suivre le chemin en herbe jusqu'au village de la Grange. **Une fontaine et une source** se trouvent dans le virage à gauche.

 Continuer le chemin tout droit pour rejoindre à 400m **le Pont Notre Dame**.

Passer la passerelle et remonter le chemin pour rejoindre la route afin de découvrir en descendant par la droite **la Forge à Fer** qui se trouve en bas.

 Arrivé près des maisons, admirer le **point de vue sur la chaussée**.

 Continuer la route pour rejoindre sur la gauche dans le virage le **pont de l'Arche**, traverser et remonter sur un petit chemin rocailleux.

Le pont de l'Arche est entièrement en pierre, il permet de franchir le ruisseau de Pont Buret et date probablement de l'époque médiévale. Dès le XVII^e s il fut emprunté par les muletiers.

Continuer sur un chemin goudronné et suivre la route sur 400m en admirant la Vallée du Thouet depuis un circuit ombragé. Prendre à droite le petit chemin qui remonte à travers bois, le long du parcours se trouve un **élevage de gibier**. Arrivée à l'intersection, en face **l'étang Charbonneau**, prendre à gauche et de nouveau à gauche le petit chemin bordé d'acacias.

Rejoindre la route goudronnée, suivre sur la gauche pour prendre à gauche le petit chemin en herbe qui rejoint le lieu-dit de la Piochellerie.

Toutefois si vous êtes intéressé par le Gué de Flais, avancez tout droit et prendre le 1^{er} chemin sur votre gauche. Après 400m de chemin bordé d'acacias, vous arriverez à destination.

Prendre à droite sans entrer dans le village et continuer la route tout droit jusqu'à rejoindre la grille du **Château de la Roche-Faton**.

 Ne pas entrer dans la cour du château - **SITE PRIVÉ**.

Prendre le chemin en face, pendant 300m et prendre 2 fois à gauche pour rejoindre le petit chemin ombragé ensuite emprunter à droite le chemin de pierre jusqu'à la route goudronnée, prendre à gauche, puis à droite pour rejoindre le parking de l'église.



Code du Balisage

	
Continuez	Mauvaise direction
	
Changez de direction	

				
Patrimoine bâti	Patrimoine naturel	Point de vue	Aire de pique-nique	Traversée de route